



# LES ÉCHOS

## CT-CHSCT des 7 et 14 novembre 2017

Un seul dossier est présenté à cette instance commune CT et CHSCT avec une appellation différente.

### DOSSIER CT : CRÉATION D'UN ESPACE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SUR LES TERRITOIRES DE LYON

### DOSSIER CHSCT : ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DES SERVICES DES TERRITOIRES DE LYON

#### INSTANCE DU 7 NOVEMBRE :

Ce dossier instaure la mise en place de complémentarité dans l'accueil social via le rapprochement des MDM et CCAS Ville de Lyon.

Ce projet rentre dans le cadre du Pacte Métropolitain.

Il concerne 224 postes à la Métropole et 76 postes CCAS.

Sa mise en œuvre est annoncé au premier trimestre 2018 – Via une convention qui court jusqu'au 31.12.2020.

Au vu de l'absence de concertation sur ce dossier particulièrement pour les aménagements des locaux, la **CFDT** a lu une déclaration préalable où elle annonçait son vote contre ce dossier.

Divers problèmes de locaux repérés (box d'entretiens sur plusieurs niveaux, absences de toilettes publics en rez-de-chaussée, travaux non terminés ...) ; aménagements des accueils alors que l'on ne connaît pas le « flux » du public qui sera reçu.

Nous n'avons pas obtenu la cartographie des sites d'accueil du public avant/après, mais le nombre de lieux d'accueil sera moindre puisque tous les sites CCAS ferment et se regroupent dans les MDM.

*Vous trouverez en pièce jointe l'intégralité de la déclaration.*

#### VOTE DU CHSCT:

CGT 4 voix	<b>CFDT</b> 2 voix	UNSA 1 voix	FNACT-CFTC 1 voix	FO 1 voix	CFE-CGC 1 voix
Contre	<b>Contre</b>	Contre	Contre	Contre	Contre

L'administration = POUR à l'unanimité (10 voix)

#### VOTE DU CT:

CGT 5 voix	<b>CFDT</b> 3 voix	UNSA 2 voix	FNACT-CFTC 1 voix	FO 1 voix	CFE-CGC 2 voix	Sans étiquette 1 voix
Contre	<b>Contre</b>	Contre	Contre	Contre	Contre	Contre

L'administration = POUR à l'unanimité (13 voix)

**Du fait du vote contre à l'unanimité des organisations syndicales, ce dossier sera présenté au prochain CT-CHSCT programmé le 14 novembre.**

## INSTANCE DU 14 NOVEMBRE :

Même dossier présenté en instance.

Du fait des tensions et propos tenus en séance le 7 novembre, sans laisser aux organisations syndicales la possibilité de répondre, la **CFDT** a lu une nouvelle déclaration.

*Vous trouverez en pièce jointe l'intégralité de la déclaration.*

## VOTE DU CHSCT:

CGT 4 voix	<b>CFDT</b> 2 voix	UNSA 1 voix	FNACT-CFTC 1 voix	FO 1 voix	CFE-CGC 1 voix
<b>NON REPRÉSENTÉ</b>	<b>Contre</b>	Contre	<b>NON REPRÉSENTÉ</b>	Contre	Contre

## L'administration = POUR à l'unanimité

## VOTE DU CT:

CGT 5 voix	CFDT 3 voix	UNSA 2 voix	FNACT-CFTC 1 voix	FO 1 voix	CFE-CGC 2 voix	Sans étiquette 1 voix
<b>NON REPRÉSENTÉ</b>	<b>Contre</b>	Contre	Contre	<b>NON REPRÉSENTÉ</b>	Contre	Contre

L'administration = POUR à l'unanimité (9 voix)

Après ce deuxième passage en instances, l'avis est réputé rendu et ce dossier doit passer en conseil municipal Ville de Lyon le 20 Novembre, en conseil d'administration du CCAS le 13 décembre et en conseil Métropolitain le 15 décembre.

Prochaines instances : CT le 23 novembre  
CHSCT le 12 décembre